

---

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 24 NOVEMBRE 2021, À 20 HEURES  
À HUIS CLOS À LA SALLE DU CONSEIL**

---

1. MOMENT DE RÉFLEXION;
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
4. AUTORISATION DU PAIEMENT DES DÉPENSES;
  - 4.1. PARTIE 1 - ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS;
  - 4.2. PARTIE 3 - ÉVALUATION FONCIÈRE;
  - 4.3. PARTIE 5 - TRAVAUX DE COURS D'EAU;
  - 4.4. PARTIE 7 - CULTURE
5. RAPPORTS MENSUELS DES CONSEILLERS RÉGIONAUX;
6. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :
  - 6.1. ADOPTION DU DOCUMENT SUR LA NATURE DES MODIFICATIONS À LA SUITE DE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 340-21 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC;
  - 6.2. DEMANDE À LA CPTAQ AU SUJET D'UNE DEMANDE À PORTÉE COLLECTIVE RELATIVE AU DOSSIER DES ÎLOTS DESTRUCTURÉS;
7. ADOPTION DE RÈGLEMENTS ET AVIS DE MOTION :
  - 7.1. PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DE L'ENSEMBLE DES COMITÉS RÉGIONAUX DE LA MRC DE PIERRE-DE SAUREL (ABROGATION DU RÈGLEMENT 265-17 - AVIS DE MOTION DONNÉ LE 13 OCTOBRE 2021);
8. FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) :
  - 8.1. FRR - VOLET 3 - MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2021-01-21 RELATIVE AU PROJET D'ATTRACTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE;
9. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :
  - 9.1. PRISE DE DÉCISION CONCERNANT LA FRÉQUENCE DE LA COLLECTE DES BACS À DÉCHETS (JANVIER, FÉVRIER, MARS ET DÉCEMBRE 2022);
10. PROJETS SPÉCIAUX :
  - 10.1. DÉPÔT DU REGISTRE DES DÉCLARATIONS EN VERTU DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MRC;
  - 10.2. PRÉCISION CONCERNANT L'AGRANDISSEMENT DU PORT DE MONTRÉAL VERSUS LES EFFETS POSSIBLES CONCERNANT LE TRANSPORT DANS LA MRC;
  - 10.3. PRÉSENTATION DU PROJET PR-2021025-SOC - PLANTATION D'ARBRES PAR LES SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL;
  - 10.4. MANDAT AU MINISTRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 1065 DU CODE MUNICIPAL DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT 205-11 (REFINANCEMENT DU PARC ÉOLIEN);
11. TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL :
  - 11.1. MANDAT À LA STC - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET II DU PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF 2021;
  - 11.2. DEMANDE AU MTQ CONCERNANT LES MODALITÉS DU PROGRAMME DE SUBVENTION AU TRANSPORT ADAPTÉ;
  - 11.3. DEMANDE AU MTQ CONCERNANT LES MODALITÉS DU PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT COLLECTIF (PADTC);



12. ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES;

13. EXAMEN DE LA CORRESPONDANCE;

14. EXAMEN DES INVITATIONS;

15. AFFAIRES NOUVELLES :

15.1. \_\_\_\_\_

15.2. \_\_\_\_\_

15.3. \_\_\_\_\_

15.4. \_\_\_\_\_

16. ÉLECTIONS ET NOMINATIONS :

16.1. NOMINATION OU ÉLECTION DU PRÉFET (FIN DU MANDAT DE G. SALVAS - DURÉE 2 ANS);

16.2. NOMINATION OU ÉLECTION DU PRÉFET SUPPLÉANT (FIN DU MANDAT DE V. DEGUISE - DURÉE- 2 ANS);

16.3. NOMINATION OU ÉLECTION DE 2 OU 3 ADMINISTRATEURS AU COMITÉ ADMINISTRATIF ((FIN DU MANDAT DE A. CHAPDELAINE ET M. PÉLOQUIN - S. PÉLOQUIN ÉTANT MEMBRE D'OFFICE - MANDAT 1 AN);

16.4. NOMINATION DES MEMBRES DU BUREAU DES DÉLÉGUÉS - ACTUELS : M. BLANCHARD (D. BENOIT, SUBSTITUT); S. PÉLOQUIN (MAIRE SUPPLÉANT S-T SUBSTITUT); D'OFFICE PRÉFET (M. PÉLOQUIN, SUBSTITUT) - MANDAT 1 AN;

16.5. NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE L'UPA AU POSTE NUMÉRO 2 ET DU REPRÉSENTANT DE LA MRC AU POSTE NUMÉRO 4 DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE - CCA - FIN DU MANDAT DE R. POTVIN ET M. BLANCHARD - DURÉE 3 ANS);

16.6. NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DE LA MRC AU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE (CSP) – FIN DU MANDAT DE A. CHAPDELAINE, S. DUPUIS ET M. PÉLOQUIN – 4 ANS);

16.7. NOMINATION DES MEMBRES AU SEIN DES COMITÉS RÉGIONAUX : COMITÉ RÉGIONAL AGRICOLE (CRA); COMITÉ RÉGIONAL CULTUREL (CRC), COMITÉ RÉGIONAL DES COURS D'EAU (CRCE), COMITÉ RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT (CRD), COMITÉ RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (CRDS) ET COMITÉ RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE (CRSIC) – DURÉE : 4 ANS;

16.8. PROLONGATION CONCERNANT LA NOMINATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DE CERTAINS ORGANISMES EXTERNES;

17. COMPTABILITÉ :

17.1. DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES AUX COMPTES DE DESJARDINS ET DES PERSONNES AUTORISÉES;

18. PÉRIODE DE QUESTIONS;

19. LEVÉE DE LA SÉANCE.

La greffière,



M<sup>e</sup> Joanie Lemonde